

## Ouverture du Conseil Municipal : 19h00

- Vérification des présences

- Vérification du quorum :

Présents	:	26
Absent	:	0
Pouvoir	:	1 (Mme PESERY)
Votants	:	27

Mme PESERY Marie-Chantal donne pouvoir à M. Alexandre RUIZ

- Secrétaire de séance (dans l'ordre du tableau) : Mme LE BERRE Hélène

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

### I - Informations diverses

### II - Approbation du procès-verbal de la séance du 28 février 2023

### III - Compte-rendu des décisions prises conformément à l'article L.2122-22 du CGCT (délégations du conseil municipal au maire)

### IV - Délibérations

- Débat d'orientation budgétaire (le ROB ne donne pas lieu à un vote)
- Autorisation d'avance de la subvention allouée à la MJC en 2023
- Autorisation d'avance de la subvention allouée à l'espace Talançonnais en 2023

## I - Informations diverses et remerciements

Pas d'informations diverses

Mme le Maire à l'occasion de la fête de la femme en ce 8 mars, souhaite à toutes les femmes qu'elles soient heureuses, fortes, déterminées et libres.

## II - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 28 février 2023

CONTRE	:	0
ABSTENTION	:	0
POUR	:	26

## III - Décisions prises conformément à l'article L. 2122-22 du CGCT (délégations du Conseil Municipal au maire)

### ➤ Présentation des devis et marchés signés par Mme le Maire

Par délibération en date du 22 juin 2020, Madame le Maire a reçu délégation pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dans la limite du seuil des marchés à procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. Mme le Maire a procédé à la présentation des devis signés

Arrivée MME VALLIN : 19h06

#### IV - Délibérations

##### **01 - Débat d'orientation budgétaire**

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 27

##### **02 - Autorisation d'avance de la subvention allouée à la MJC en 2023**

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 27

##### **03 - Autorisation d'avance de la subvention allouée à l'espace Talençonnois en 2023**

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 27

#### IV - QUESTIONS / INFORMATIONS A DONNER PAR LES CONSEILLERS

- Le nettoyage de printemps aura lieu le samedi 25 mars, rendez-vous à 8h30 dans la cour de la Mairie, les élus du conseil municipal des jeunes (CME) seront présents.
- M. BERGERET : présentation des décisions prises lors du dernier conseil syndical du syndicat des eaux an date du 5 mars courant et en particulier du budget.

Séance clôturée à 20h53.

Vu par Nous, Carole BONTEMPS-HESDIN, Maire de la commune de REYRIEUX (Ain)

